

L'exil de Rousseau 1762-1765

di François Matthey

La vie de Jean-Jacques Rousseau semble s'articuler comme les cinq actes d'une tragédie classique. On peut y distinguer les années de jeunesse, peuplées d'expériences aventureuses et formatives; puis le murissement du jeune homme et la tentation de la société parisienne où il essaye en vain de jouer un rôle; à 40 ans, la gloire de l'homme promu soudain au rang d'auteur et de musicien, par sa réponse à la question posée par l'Académie de Dijon d'une part, par le succès de son **Devin du Village** de l'autre. (Gloire d'ailleurs aussitôt contrariée, et augmentée, par la rupture de l'écrivain d'avec la société parisienne). Du coup on atteint au drame du quatrième acte: les années d'exil en Suisse, en Angleterre, et dans une longue errance en France et dans le Dauphiné. Enfin l'apaisement progressif de la vieillesse parisienne dans un cinquième acte qui s'achève par l'épilogue des semaines d'Ermenonville où Rousseau meurt le 2 juillet 1778, soit voici 200 ans.

C'est d'une portion de ce quatrième acte que je vais vous entretenir, de cet exil qui brise le cœur de Jean-Jacques, mais auquel nous devons ces œuvres immortelles, les **Confessions** qui trouveront leur prolongement dans les **Dialogues** et les **Rêveries**. Un exil qui verra l'écrivain fuir vers les pays qui lui rappellent les paradis de son enfance, où, avec son exaltation coutumière et la vision des chimères qui lui étaient chères, il croira chaque fois découvrir le séjour idéal, retrouver un nouvel âge d'or, alors que chaque fois il devra déchanter, reconnaître la malveillance des hommes, et sentir croître son pessimisme au point d'atteindre aux limites de la résistance nerveuse et de frôler même les abîmes de la folie.

N'est-ce pas cette image qui est le plus souvent gravée dans nos souvenirs? «Jean-Jacques Rousseau, en Suisse, persécuté et sans asile» est le titre d'une grande gravure du XIX^{ème} siècle, et ce titre résume dans les mémoires tout le séjour de l'écrivain dans notre région neuchâteloise de 1762 à 1765. Il faut dire que ce dernier est partiellement responsable de cette attitude. Le récit des **Confessions** insiste sur le complot ourdi contre lui, et l'on oublie que l'art de l'écrivain y est pour beaucoup, qui cherche à opposer les périodes paradisiaques de l'enfance et de la jeunesse à l'enfer de la maturité qui livre l'individu aux pouvoirs abusifs de la société, mauvaise par la définition même de la perspective rousseauiste.

Rousseau a-t-il vraiment été aussi malheureux que le veut une certaine tradition? L'exil de 1762-1765 ne se déroule-t-il que sous un ciel assombri par l'orage où ne

brillerait aucune lueur si ce n'est la fulgurance des éclairs? J'espère réussir dans cet exposé à vous montrer que la durée relativement longue du séjour de Môtiers (plus de trois ans) est exceptionnelle dans

la période des années d'exil, et correspond à l'existence de facteurs positifs qui justifient les propos de Jean-Jacques, plusieurs fois répétés dans son œuvre ou sa correspondance. Il termine ainsi sa lettre au Maréchal de Luxembourg du 28 janvier 1763, où il décrit le Val-de-Travers:

«Voilà, Monsieur le Maréchal, de quoi vous former quelque idée du séjour que j'habite, et auquel vous voulez bien prendre intérêt. Je dois l'aimer comme le seul lieu de la terre où la vérité ne soit pas un crime, ni l'amour du genre humain une impiété. (...) Les habitants du lieu m'y montrent de la bienveillance et ne me traitent point en proscrit. Comment ne pourrais-je n'être pas touché des bontés qu'on m'y témoigne (...) Je passerois ici sans regret le reste de ma vie si j'y pouvois voir quelquefois ceux qui me la font aimer».

LE DEVIN
DU VILLAGE
INTERMÈDE
RÉPRÉSENTÉ A FONTAINEBLEAU
Devant leurs Majestés
les 18. et 24. Octobre 1752.
ET A PARIS PAR
l'Académie Royale de Musique
le 1^{er} Mars 1753.
PAR
J. J. ROUSSEAU.
Prix 10^{fr} 4^{fr}.
Avec l'Ariette ajoutée par M. Philidor, chantée par M. Caillor.
A PARIS
*chez Leclerc, Rue St-Henri entre la Rue des Prouvaires, et
la rue Dufour à Sainte Cecile.*
Et aux Libraires Ordinaires.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

En pleine période de persécution une telle affirmation doit nous rendre attentif à scruter les événements, et à redécouvrir ce qui dans l'exil neuchâtelois pouvait justifier de telles paroles si peu en accord avec l'amertume qui s'exprime ailleurs, dans le douzième livre des **Confessions**, en particulier.

Reprenons les divers moments du printemps de l'année 1762: Rousseau est à Montmorency, hôte du Maréchal de Luxembourg qui a mis un pavillon à sa disposition dans le parc de sa propriété. Depuis deux ans il travaille à son ouvrage **Emile**, qui traite de l'éducation, et à sa vision politique, le **Contrat social**. Ce dernier livre sort de presse au début d'avril; **Emile** est mis en vente dès la fin du mois de mai. Mais le livre est confisqué par la police dès le 3 juin à cause des idées religieuses trop audacieuses que l'on trouve dans la «Profession de foi du vicaire savoyard» — refus du péché originel et attitude rationnelle à l'égard des miracles. Les événements se précipitent; le 9 juin le Parlement de Paris condamne l'**Emile** et décrète Rousseau «de prise de corps». Mis au courant de la situation, Rousseau prend congé du Maréchal de Luxembourg au cours d'une nuit dramatique, et s'enfuit en voiture vers la Suisse. Il évite les grandes villes de crainte de la police, et roule aussi vite que les routes de l'époque le permettent. C'est en cinq jours seulement (on en mettait ordinairement une dizaine) qu'il atteint le territoire de Berne (aujourd'hui le Jura vaudois); son arrivée théâtrale traduit bien l'espoir exalté de Jean-Jacques, toujours prompt à croire à la réalité du souverain idéal qu'il a gardé dans son cœur.

«En entrant sur le territoire de Berne je fis arrêter; je descendis, je me prosternai, j'embrassai, je baisai la terre, et m'écriai dans mon transport. Ciel protecteur de la vertu, je te loue, je te loue, je te loue une terre de liberté. C'est ainsi qu'aveugle et confiant dans mes espérances, je me suis toujours passionné pour ce qui devoit faire mon

malheur. Mon postillon surpris me crut fou: je remontai dans ma chaise et peu d'heures après, j'eus la joie aussi pure que vive de me sentir pressé dans les bras du respectable Roguin.» (**Confessions**, in **Oeuvres complètes**, éd. Pléiade, p. 587)

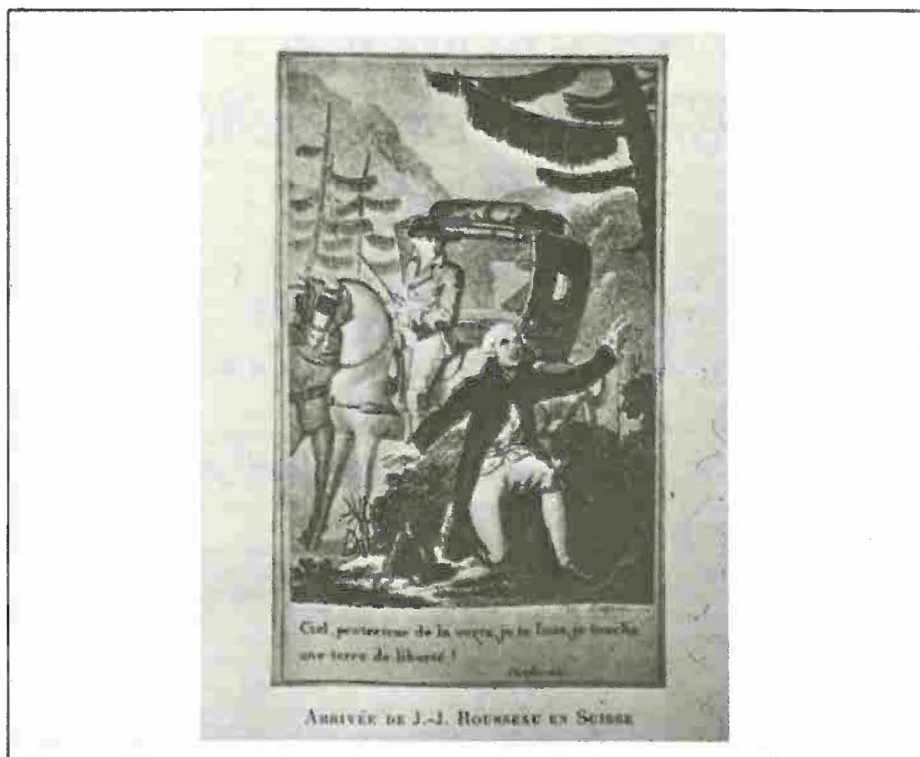
Voilà donc Jean-Jacques au septième ciel! Avec l'optimisme qui le reprend si aisément il se voit dans cette Suisse protectrice «mélange bizarre, (...) animé, (...) vivant, qui respire la liberté, le bien-être, et qui fera toujours (de ce) pays (...) un spectacle unique en son genre.» (Lettre au Maréchal de Luxembourg, 20 janvier 1763) La liberté, le bien-être, c'est ce dont son cœur ulcéré a besoin. Il retrouve la chaleur de l'amitié, chez Daniel Roguin, cet ami parisien qui venait de se retirer à Yverdon, et avait convié Jean-Jacques à venir lui rendre visite — invitation qui apparaît comme un geste de la providence dans les circonstances du moment. Plus encore, le fugitif trouve là toute une famille puisque la nièce de Roguin, Mme Boy de la Tour y passe l'été avec ses enfants. Jean-Jacques s'enthousiasme, retrouve sa foi en la bonté des hommes et croit à cette liberté suisse qui devrait être accueillante au proscrit.

Il devra, hélas, bien vite déchanter. Ce n'est pas qu'à Yverdon sa présence passe pour indésirable. Tout au contraire, il est choyé par les Roguin dont les membres de la famille occupent des postes importants dans la petite ville. Même le bailli, de Gings-Moiry, lui est favorable. Mais Genève n'est pas très loin, et là on s'agite. L'oligarchie genevoise a compris que le **Contrat social** est d'abord une attaque contre le pouvoir abusif qu'elle s'est peu à peu attribué depuis le XVII^e siècle, et que sous les apparences d'une théorie générale du gouvernement des peuples, Rousseau, tout au long de son traité, a pensé sans cesse à Genève, la Genève idéale dont il n'avait retrouvé qu'une image déformée et décevante à son retour dans sa patrie en 1754.

Genève ne saurait donc accepter sans autre ce soutien accordé au parti populaire des citoyens et bourgeois, et le 19 juin, soit cinq jours après l'arrivée de Rousseau à Yverdon, le **Contrat social** et l'**Emile** sont brûlés, et leur auteur décrété de prise de corps dans sa patrie. Quel coup pour l'exilé de voir sa ville, celle dont il était fier de se proclamer «citoyen» (voir la «Dédicace» du **Discours sur l'inégalité**) s'acharner contre lui avec plus de rigueur encore que la France en s'en prenant aux deux traités: en le condamnant non seulement pour ses idées religieuses, mais encore pour son idéal politique! Jean-Jacques sent dès lors que son sort va dépendre du succès des pressions qui de Genève vont inévitablement s'exercer sur le gouvernement bernois. L'inquiétude le reprend. Le 17 juin il avait écrit à Madame la Maréchale de Luxembourg: «L'air natal, l'accueil de l'amitié, la beauté des lieux, la saison, tout concourt à réparer les fatigues du plus triste des voyages.» Mais averti par son ami genevois Moultou que ses ouvrages sont déjà sous scellés à Genève, il trahit son anxiété dans un autre lettre, datée ce même 17 juin, à Thérèse Levasseur: «Je ne suis pas encore déterminé sur l'asile que je choisirai dans ce pays.» Fatigue du voyage, choc et émotions ont atteint sa santé; le pessimisme le saisit en dépit du réconfort qu'il trouve au sein de la famille Roguin qui «l'accable (...) d'amitié.» N'a-t-il pas toujours eu soif de la chaude compréhension des autres. «Que j'aime à être bien voulu et caressé! il me semble que je ne suis plus malheureux quand on m'aime.» (A Moultou, 22 juin 1762).

Autour de lui dans les coulisses on s'agite, et l'on s'écrit à travers le pays romand; il faut influencer Leurs Excellences de Berne et obtenir l'éloignement du fugitif. Un exemple suffira: celui de Charles Bonnet, qui se dit philosophe chrétien, et qui de Genève cherche à persuader Albert de Haller d'user de son crédit auprès des autorités bernoises. «Je ne doute pas que votre Sénat ne suive notre exemple et qu'il se montre bientôt le vengeur de la Religion et du Gouvernement offensés.» (18 juin 1762) Il s'enflammera jusqu'à tourner la rigueur genevoise en bienveillance! «Il n'y a guère que deux cents ans que nous aurions fait rôti Rousseau; nous nous sommes bornés à faire rôti ses livres.» (20 juillet 1762) Quel regret! L'image de la tolérance au siècle des lumières est aussi une idéalisation de notre pensée moderne, ou une réminiscence d'un âge d'or tel qu'en rêvait Rousseau.

Heureusement les attaques suscitent également des défenseurs, même parmi les membres de la haute société bernoise. Preuve en sont les démarches entreprises par Bernard de Tscharnier, qui, renseigné sur les décisions du Sénat bernois, suggère au banneret Roguin (un parent de Daniel Roguin) d'intervenir auprès du bailli d'Yverdon et de faire surseoir à l'expulsion de Jean-Jacques en prétextant l'état de santé du réfugié et la nécessité pour lui de suivre une cure de bains dans les eaux sulfureuses de l'endroit. Son jugement sur les écrits de Rousseau est impressionnant de clairvoyance et d'équité. Il réprouve la condamnation d'ouvrages qui contiennent «des leçons admirables,» simplement parce que quelques passages choquent par



le jugement qu'ils portent sur «l'ordre des rangs dans la Société» et se permettent de réfléchir sur les idées reçues en fait de religion. (Voir sa lettre à Roguin du 2 juillet 1762) C'est très exactement ce que reprochait à Rousseau le Parlement de Paris dans son décret du 9 juin: «Cet écrivain qui soumet la religion à l'examen de la raison.» Tscharnier connaît fort bien le dossier et semble avoir lu les ouvrages interdits. Son refus de sévir contre un homme pour ses idées peu conformistes paraît plus admirable de la part d'un patriote, et plus digne d'illustrer le libéralisme éclairé qu'on inclut volontiers dans l'image du XVIII^e siècle.

Mais le poids de la défense ne l'emporta pas; le bailli ne put que différer de remettre l'arrêt d'expulsion. Jean-Jacques instruit des décisions bernoises préféra ne pas attendre et prendre les devants. C'est ainsi que le 9 juillet 1762, il quitte Yverdon en compagnie du colonel Roguin, et prend la route de la montagne qui élève ses cotéaux au-dessus du Lac de Neuchâtel, dans l'espoir renouvelé de trouver un asile sûr dans le Val-de-Travers. Il avait plusieurs raisons de prendre cette décision. Tout d'abord l'offre généreuse de Mme Boy de la Tour, la nièce de Daniel Roguin, qui lui proposait d'occuper une maison lui appartenant à Môtiers. Pour Jean-Jacques ce logis sera toujours «l'asile offert par l'amitié.» Et puis en franchissant la montagne, Rousseau passait également une frontière politique importante. En effet, Môtiers, chef-lieu du Val-de-Travers, appartenait à la Principauté de Neuchâtel, qui, au début du XVIII^e siècle, avait choisi de se mettre sous la protection du puissant Roi de Prusse. Parmi les prétendants au titre de Prince de Neuchâtel il avait l'avantage d'être suffisamment fort pour assurer la sécurité du territoire, et résidait suffisamment loin pour laisser aux Neuchâtelois le sentiment d'une certaine indépendance. Le pays de Neuchâtel présentait donc l'avantage d'être tout à la fois l'étranger et la Suisse, dont il était depuis toujours pays allié, et dont rien ne le distinguait, ni les mœurs, ni le mode de vie, ni le costume, ni la vision politique. La principauté de Neuchâtel et la Suisse, pour Jean-Jacques c'est tout un. La lettre adressée au Maréchal de Luxembourg le 20 janvier 1763 le dit bien: «Pour connaître Môtiers, il faut avoir quelque idée du comté de Neuchâtel, et pour connaître le comté de Neuchâtel, il faut en avoir de la Suisse entière.» Différents, mais semblables, un pays inclut l'autre.

Autre raison encore d'accepter l'offre de Mme Boy de la Tour, l'espoir — typique des réminiscences idéalisées de Jean-Jacques — de retrouver ce pays des «Montagnes» qu'il avait découvert lors de son premier passage en pays neuchâtelois (1730-1731), et dont le souvenir lui avait inspiré une page célèbre de sa *Lettre à d'Alembert* sur les spectacles:

«Je me souviens d'avoir vu dans ma jeunesse, aux environs de Neuchâtel, un spectacle assez agréable et peut-être unique sur la terre. Une montagne entière couverte d'habitations dont chacune fait le centre des terres qui en dépendent; en sorte que ces maisons à distances aussi égales que les fortunes des propriétaires, offrent à la fois aux nombreux habitants

de cette montagne, le recueillement de la retraite et les douceurs de la société.» Cette égalité des conditions qui permet aux paysans de cultiver «avec tout le soin possible, des biens dont le produit est pour eux» avait marqué Rousseau et devait mûrir dans sa pensée politique. En franchissant la montagne qui sépare Yverdon de Môtiers, c'est cette organisation sociale unique qu'il va, croit-il, retrouver. Mais les impressions varient avec les changements de l'âge, de la santé, de l'humeur. «C'est ce que j'éprouve bien sensiblement en revoyant ce pays que j'ai tant aimé. J'y croyais retrouver ce qui m'avait charmé dans ma jeunesse: tout est changé; c'est un autre paysage, un autre air, un autre ciel, d'autres hommes; et, ne voyant plus mes montagnons avec des yeux de vingt ans, je les trouve beaucoup vieillies.» (Lettre au Maréchal de Luxembourg, 20 janvier 1763)

Une fois encore l'illusion de l'âge d'or s'estompe; les chants amers de l'expérience ont remplacé les mélodies de la jeunesse insouciance. Rousseau a d'ailleurs l'honnêteté d'admettre que le changement s'est opéré en lui, et non pas dans les choses, ou les êtres.

Pour toutes ces raisons, voici Jean-Jacques installé dans ce pays de Neuchâtel qu'il avait «tant aimé», et qu'il pense ne plus jamais devoir quitter. Dans le douzième livre des *Confessions*, le plus sombre, celui qui évoque au suprême degré la chute sans remission, le sentiment du paradis perdu à jamais, l'exilé écrira: «Je trouvais le séjour de Môtier fort agréable, et pour me déterminer à y finir mes jours il ne me manquait qu'une subsistance assurée.» (O.C., Pléiade, p. 606) Preuve évidente qu'il ne faut pas résumer hâtivement les trente-huit mois passés au Val-de-Travers par la seule image de la trop célèbre «lapidation» qui y mit fin!

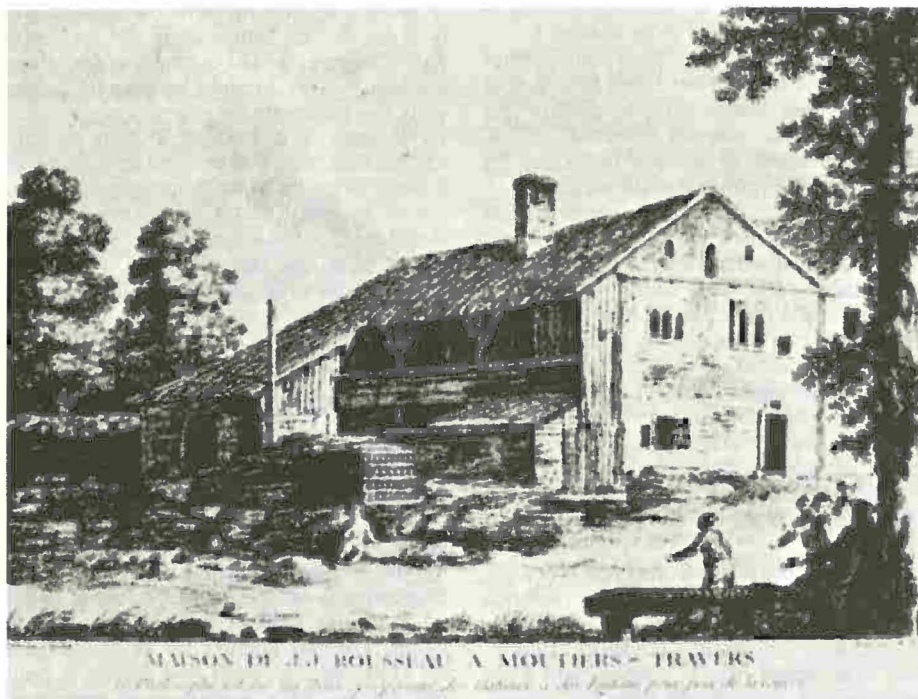
Il n'est pas question de nier les tribulations de Jean-Jacques dans la communauté môtisane. Aux soucis nés des condamnations successives de ses ouvrages, s'ajoutent les attaques que son absence suscite aussi bien à Paris qu'à Genève. Rousseau devine que ses ennemis ne sont pas inactifs. Cette tension nerveuse se traduit par une recrudescence des maladies qui semblent l'accabler à tout moment pendant son séjour dans le Jura. Souvent il se sentira à fin de vie. Le climat de la vallée peut être assez rude, surtout en hiver, mais la raison profonde de ces maux paraît liée tout autant au sentiment que sa fuite a laissé un vide dont ses adversaires profitent pour tisser autour de lui des rêts auxquels il ne pourra plus échapper. Et tout cela n'est pas qu'imagination malade.

Dès son arrivée à Môtiers Jean-Jacques a obtenu, grâce à l'intervention de Milord Maréchal, qui gouverne la principauté au nom du Roi, l'autorisation de séjourner dans le pays sous la protection du souverain, Frédéric II. Il s'est ensuite adressé au pasteur du lieu afin d'être intégré à la communauté religieuse protestante. Par une lettre du 24 août 1762, il demande au pasteur de Montmollin la permission d'assister au culte et de prendre part à la communion, «car il n'est pas bon qu'on pense qu'un homme de bonne foi qui raisonne ne peut être un membre de Jésus-Christ.» La réponse sera favorable, et il faut souligner

la largeur de vue du ministre qui accepte la présence du nouveau fidèle dans son église, même dans le costume d'Arménien par lequel Jean-Jacques se singularise aux yeux des habitants du village.

La décision du pasteur de Môtiers ne pouvait qu'être ressentie comme un camouflet à Genève où les vues théologiques de l'écrivain venaient d'être jugées intolérables. Aussi ne faudra-t-il pas attendre très longtemps pour que des pressions, venant de pasteurs genevois, se fassent sentir sur la Vénérable Classe des ministres neuchâtelois. Longtemps le pasteur de Montmollin fera front; et sa tolérance mérite plus d'admiration qu'on ne lui en accorde d'ordinaire. (N'a-t-il pas offert sa propre voiture à Thérèse Levasseur pour lui permettre d'assister à la messe aux Verrières?) Mais que pouvait faire à la longue ce théologien isolé dans son village? Les écrits de Rousseau qui veut se défendre et se justifier depuis Môtiers (*Lettre à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris*, écrite en automne 1762 et publiée l'année suivante; *Lettres écrites de la Montagne* en 1764) ne pouvaient que mettre le pauvre pasteur dans le plus cruel embarras, puisque ces ouvrages renforçaient et aggravaient les propositions du philosophe sur la religion naturelle. La crise de 1765 ne sera que le résultat d'une lente guerre d'usure menée aussi bien contre le pasteur de Môtiers que contre Rousseau. Lorsque les amis de Jean-Jacques publieront les *Lettres de Goa* pour le défendre, Montmollin se trouvera à son tour acculé et accablé par la malveillance. L'affrontement ne pourra plus qu'éclater au grand jour, et la population villageoise excitée et divisée manifesterait ouvertement des sentiments hostiles. Le résultat est bien connu: la fameuse «lapidation» de septembre 1765, relatée dans les *Confessions*.

Mais il est tout aussi intéressant de se pencher sur le miroir qui nous renvoie les images du séjour de Môtiers et d'en scruter les facettes moins ternies. Les amis de Rousseau dans le pays de Neuchâtel ont été nombreux. Ils ont parfois desservi le fugitif par excès de zèle. Mais il ne faut pas oublier qu'ils l'ont bel et bien entouré et lui sont restés fidèles longtemps après son départ précipité. Au premier rang, Mme Boy de la Tour, bien sûr, qui sut avec beaucoup de doigté faire accepter à Rousseau le logis de Môtiers. Il n'était pas simple d'offrir quelque chose à un philosophe qui ne voulait rien devoir à personne, afin de conserver une entière indépendance. Jean-Jacques veut absolument payer une location. Qu'à cela ne tienne! «Vous voulez que je tire un loyer, à la bonneure, à 30 livres de France il est sur payé; ce n'est point dans ce pays que l'on tire parti des maisons, jamais je n'en ai tiré un liard, je l'ai prêté très souvent et avais de l'obligation à ceux qui l'occupaient.» (20 juillet 1762) Sans insister, avec de l'enjouement, elle fait passer une somme dérisoire pour une rente convenable. D'instinct elle trouve le ton juste. Rousseau lui restera profondément attaché; et à sa famille également. N'est-ce pas pour Mme Delessert, la fille de Mme Boy de la Tour, et sa petite fille qu'il rédigera la correspondance rassemblée sous le nom de *Lettres sur la botanique*? Rousseau y donne un véritable cours par correspondance avant la lettre, et l'ouvrage témoigne d'un sens pé-



dagogique qui ne devrait pas étonner chez l'auteur d'*Emile*!

Les parents des Boy de la Tour à Môtiers, les Girardier furent, semble-t-il moins chaleureux dans leur accueil. Mais il faut dire qu'un homme célèbre peut être un voisin encombrant, et que l'arrivée inopinée de Rousseau dut les contraindre à partager une partie du bâtiment qu'ils occupaient. Malgré tout il reçurent Jean-Jacques à leur table, en attendant l'arrivée de Thérèse Levasseur.

La famille d'Ivernois occupe une place de choix dans le cercle des amis môtisans. Jean-Jacques offrira à chacune des deux sœurs Anne-Marie et Isabelle un lacet de sa confection le jour de leur mariage, afin de leur rappeler les devoirs des mères prescrits dans l'*Emile* et résumés par la formule: l'allaitement maternel. Par le mari d'Isabelle, Frédéric Guyenet, lieutenant civil du Val-de-Travers, une autre famille de notable du village entra dans le cercle des connaissances de l'écrivain.

Les appuis venaient également de l'extérieur. Milord Maréchal avait été conquis dès l'abord, et Rousseau avait été séduit par «l'aspect vénérable de cet illustre et vertueux Ecossais» dans lequel il voyait «un sage», mais aussi «un homme.» Pour Jean-Jacques ce fut une sorte de père sous l'autorité duquel il se sentait en confiance. Sans l'intermédiaire de Milord Maréchal on peut se demander si Frédéric de Prusse eût accédé si aisément à la demande d'asile du fugitif. La lettre de Rousseau ne manquait pas d'audace.

«J'ai dit beaucoup de mal de vous; j'en dirai peut-être encore: cependant, chassé de France, de Genève, du canton de Berne, je viens chercher asile dans vos états. Ma faute est peut-être de n'avoir pas commencé par là; cet éloge est de ceux dont vous êtes digne. Sire, je n'ai mérité de vous aucune grâce, je n'en demande pas; mais j'ai cru devoir déclarer à votre majesté que j'étais en son pouvoir, et que j'y voulais être: elle peut disposer de moi comme il lui plaira.» (prob. 11 juillet 1762)

Franchise qui frise l'insolence; fierté, ou orgueil; défense anticipée pour conserver sa liberté et son franc-parler; refus du «citoyen» de plier devant un monarque; désir de marquer les distances, et de s'illustrer par un coup d'éclat: il y a de tout cela dans ces quelques lignes audacieuses qui pouvaient plaire ou choquer. Le ton plut à Milord, et il se fit l'avocat de son nouveau protégé; peut-être le changeait-il des compliments neuchâtelois qui excitaient la raillerie de Rousseau: «Il se croient polis parce qu'ils sont faconniers.» (Au Maréchal de Luxembourg, 20 janvier 1763) Milord Maréchal avait parcouru le monde et ne faisait pas de façons. Lorsque Jean-Jacques se présenta à lui dans son habit d'Arménien, il ne lui fit aucune réflexion, aucune remarque, mais lui adressa un salut de circonstance; «Salamaleki», lui dit-il en l'accueillant en sa résidence du Château de Colombier. Et comme dit Rousseau: «Après quoi tout fut fini, et je ne portai plus d'autre habit.» (*Confessions*, in O.C., Pléiade, I, 601)

Rousseau choisit de porter un habit arménien à Môtiers pour des raisons qu'il explique au livre XII des *Confessions*: d'une part la nécessité où ses maux de vessie le mettaient de porter des sondes; mais aussi, sans doute, une façon de se tenir au chaud dans un pays où les hivers sont rudes. A quoi il faut ajouter le souvenir de la rencontre du jeune Jean-Jacques avec un certain archimandrite lors de son premier séjour neuchâtelois, trente ans plus tôt. L'homme lui était apparu avoir «l'air assez noble», avec sa grande barbe, son habit violet à la grecque, un bonnet fourré. C'est le modèle même du vêtement que Jean-Jacques se compose avec passablement de coquetterie. Il choisit ses étoffes avec soin, commande à Mme Boy de la Tour à Lyon des ceintures de soie, de la fourrure pour ses bonnets. S'il se laisse imposer un imprimé de couleur «lilac» pour sa robe, ne serait-ce pas parce qu'il revoit la haute figure de l'archimandrite qui quêtait en Suisse pour le Saint-Sé-

puicre de Jérusalem dans «son habit violet à la grecque»?

Cette pièce d'habillement évoque donc des amis très attachés à Rousseau pendant et après son séjour à Môtiers. Il s'agit de la famille Deluze-Warney, propriétaire de la grande fabrique d'indiennes (toiles imprimées) du Bied près de Colombier. Monsieur et Madame Deluze aidèrent Rousseau à s'installer à Môtiers, lui fournirent l'étoffe des robes d'Arménien. Ils entretenirent une correspondance suivie et se rendirent visite réciproquement. Monsieur Deluze s'occupera de Jean-Jacques lorsque, déclaré indésirable sur l'île de St Pierre, il devra partir vers Bâle, puis Strasbourg. M. Deluze le précédera à Paris, afin de sonder les intentions de la police et s'assurer que Rousseau ne risquait rien à gagner la capitale. Il l'accompagnera encore jusqu'à Londres avec le philosophe et historien David Hume, et se dépensera pour trouver une habitation convenable pour l'écrivain dans les environs de la capitale anglaise. Rousseau adressera à Mme Deluze une lettre où il décrit son asile de Wootton, comme il avait décrit le Val-de-Travers pour le Maréchal de Luxembourg, ce qui montre l'estime dans laquelle il la tenait. La correspondance se prolongera jusqu'au retour de l'exilé à Paris.

L'échange de lettres avec Mme Deluze révèle d'ailleurs un Rousseau détendu et heureux comme on aime à l'imaginer, lorsque le beau temps des mois d'été l'attire sur les chemins des environs de Môtiers et des montagnes jurassiennes. Mme Deluze aimerait obtenir un lacet confectionné par Jean-Jacques, mais celui-ci refuse avec humour: «La destination de mes lacets a été faite... si vous voulez y avoir droit, ayez la bonté de redevenir fille, et de vous marier tout de nouveau.» (11 octobre 1762) La réponse de Mme Deluze maintient ce ton de bonne humeur: «Il me serait un peu difficile de souscrire aux conditions que vous me proposez, non monsieur, quelque gloire, quelque plaisir qu'il m'en revint de porter un de vos lacets, et s'il dépendait de moi de rétrograder; j'aimerais mieux y renoncer; le carillon de six marmots m'effraye moins que la perspective de leur donner le jour.» Voilà un ton et des préoccupations bien éloignés de celui que créent les soucis et les angoisses de l'homme traqué!

Le cercle des amis qui montent à Môtiers rendre visite à l'écrivain et lui apportent distraction et réconfort est vaste, même si Rousseau s'est souvent plaint de tous les fâcheux qui de France et de terres plus lointaines vinrent en foule pour le voir. Les visites des amis genevois formeraient un chapitre à elles seules. Leurs témoignages ne manquent pas, qui disent la belle humeur autour de la table où Thérèse s'entend à servir une excellente chère. Et les crus du pays sont bons; Jean-Jacques en fait l'éloge:

«Le vin vient de Neuchâtel, et il est très bon, surtout le rouge: pour moi, je m'en tiens au blanc, bien moins violent, à meilleur marché, et selon moi beaucoup plus sain.» (Au Maréchal de Luxembourg, 28 janvier 1763)

Pour se limiter aux gens du pays, il faut mentionner en premier lieu le Docteur Jean-Antoine d'Ivernois qui initiera Jean-Jacques à la botanique. On sait à quel

point cette science paisible qui allie les bienfaits des promenades en plein air et l'observation de la nature devint pour Rousseau une passion qui ne le quitta pas jusqu'à ses derniers jours. Elle fit naître en lui un intérêt qui le détourna de la tristesse et du pessimisme. Cette étude où se mêlent l'observation, le calme, la solitude resta toujours, avec la musique, la consolation des misères de sa vie.

C'est d'ailleurs un solide groupe de compères qui se retrouvent pour explorer la flore des gorges et des hauteurs jurassiennes. Abram Pury, colonel, qui possède une vaste métairie en face de Môtiers, si bien nommée Monlési («Mon loisir» dans le patois d'autrefois). Le colonel s'y rend en été, et Rousseau l'y va voir. Par son intermédiaire, il entrera en contact avec Pierre-Alexandre DuPeyrou, riche bourgeois de Neuchâtel, esprit peu conformiste, qui deviendra un ami intime sur lequel Jean-Jacques pourra compter. Son appui généreux permettra au philosophe d'envisager avec sérénité la solution de ses problèmes de subsistance. En vue d'une édition complète de ses oeuvres Rousseau obtiendra une rente qui reviendra à Thérèse en cas de décès de l'écrivain. Si Neuchâtel possède aujourd'hui l'inestimable trésor de manuscrits de Rousseau que DuPeyrou a légué à la Bibliothèque de la Ville, c'est grâce à cette transaction qui fit de DuPeyrou le conservateur des papiers de Jean-Jacques lorsqu'il dut quitter la Suisse en 1765. Le fonds comprend un lot considérable de lettres de Rousseau et des liasses plus volumineuses encore de lettres de correspondants, le premier manuscrit des *Confessions*, commencé à Môtiers et laissé inachevé, l'unique manuscrit des *Rêveries*, et ceux d'oeuvres moins connues, sans compter des dossiers de notes et de brouillons.

DuPeyrou montait voir son ami Abram Pury sur sa montagne, et venait également rejoindre Rousseau au Val-de-Travers pour quelques excursions de botanique dont le souvenir a été conservé grâce aux récits qu'en a laissés un témoin, ami des précédents, François-Louis d'Escherny dans le tome III de ses *Mélanges*, intitulé *De Rousseau et des philosophes*. Il nous peint un Rousseau plein d'allant et de gaieté, détendu, qui laisse libre cours à son tempérament fondamentalement généreux. D'Escherny évoque les soirées où, après la journée en plein air, la petite troupe se repose à l'auberge. Ici, nous sommes à Brot au-dessus des gorges de l'Areuse, en face du Creux-du-Van.

«Nos jeux et nos lectures étaient entremêlés de gaieté, de rires et de plaisanteries. Nos entretiens roulaient quelquefois sur les gens et les philosophes de Paris.

Rousseau rendait justice à tous, ne les présentait que sous le côté le plus avantageux, jusqu'à Voltaire, dont il oubliait les injures, pour ne se souvenir que de ses talents et de son génie.»

Il n'y a pas de raison de douter du témoignage de d'Escherny, lorsqu'on sait qu'en 1770, le 2 juin, Rousseau souscrivra une somme d'argent pour soutenir le projet d'élever à Lyon une statue au seigneur de Ferney.

«Qui le croirait,» continue d'Escherny, «cet homme, ce Jean-Jacques, si connu par sa misanthropie, ses brusques incarta-

des, ses paradoxes, ses sophismes, ses explosions d'amour-propre, quand il se croyait blessé, (...) était avec nous à Brot, et dans toutes nos courses, le plus simple, le plus doux et le plus modeste des hommes. Il est vrai qu'il était dans son élément dans des contrées un peu sauvages, mais extrêmement variées, pittoresques et romantiques.»

Ce Jean-Jacques-là manque dans le portrait qu'en ont laissé les *Confessions* par la volonté de l'auteur et de l'artiste, conscient du dessein de son ouvrage. Mais quelle chance qu'un témoin, membre de la troupe des amis excursionnistes ait conservé pour la postérité le souvenir de ces randonnées où l'étude de la nature n'empêchait pas de jouir d'un épicurisme de bon aloi.

Au Chasseron une mule transporte d'excellentes victuailles. Rousseau se montre «de la meilleur humeur du monde, excepté quand il voyait que nous avancions de trop près du précipice; il nous priait en grâce de nous retirer.»

Le soir on se réfugie dans un chalet où tous dorment dans le foin. L'atmosphère du souper dans le «rustique réfectoire» est d'une vérité dont peuvent témoigner tous ceux qui ont vécu de telles soirées dans des fermes jurassiennes où l'on recourait aux bougies et aux lampes à pétrole pour s'éclairer.

«Il me semble que je m'y vois encore,» dit notre chroniqueur, «tous assis sur des bancs autour d'une table et au-devant de chacun de nous une écuelle de bois remplie de crème du matin, nous, y trempant de fort bon appétit du pain bis à la lueur d'une lampe suspendue au plancher; lampe qui réveillait plutôt l'idée d'obscurité que celle de lumière.»

Rousseau a rappelé lui aussi le plaisir de ces courses à travers la montagne jurassienne. Mais il faut chercher ces confirmations des images qu'en donne d'Escherny dans des pages dispersées de son oeuvre. Par exemple dans la Septième Promenade des *Rêveries* où, traitant du bonheur que lui ont procuré ses connaissances de bota-

nique, il se souvient d'une herborisation du côté de «la Robaila», ainsi que du vaste panorama découvert du sommet de Chasseron. Ou encore dans quelques remarques éparses dans la correspondance.

S'adressant à DuPeyrou à propos d'une course en compagnie de gens qui n'avaient pas su le mettre à l'aise, il termine: «Il me semble que, malgré la pluie, nous n'étions point maussades à Brot, ni les uns ni les autres.» (16 septembre 1769) La déclaration confirme le récit de d'Escherny. Il en va de même pour cette autre allusion qui montre que le souvenir des tribulations tend à s'estomper lorsqu'on n'a pas d'autre but que d'évoquer avec un ami la mémoire des bons moments du temps écoulé. «Il vaut mieux s'aller promener au Creux-du-Van par la pluie, qu'en Hollande par le beau temps.» (A DuPeyrou, qui se trouvait à Amsterdam, 1 août 1767)

Cette bonhomie qu'on découvre ainsi chez Rousseau est également typique de son attitude lorsqu'il s'installe à Môtiers. Il désire sincèrement s'adapter à la vie du village et se mêler à la population. Son apprentissage du travail de dentelier, n'a pas d'autre raison. Il ne saurait rester oisif alors que femmes et hommes s'activent. «Je m'avisai pour ne pas vivre en sauvage d'apprendre à faire des lacets. Je portois mon coussin dans mes visites, ou allois comme les femmes travailler à ma porte et causer avec les passants.» (*Confessions*, in O.C., I, 601) Cette intégration à la vie villageoise est confirmée par son appartenance à la société de tir à laquelle il offrit des assiettes en étain, destinées à servir de prix. Elles furent tirées lors de l'Abbaye de la Fête-Dieu du 21 juin 1764.

Les efforts faits officiellement pour assimiler l'écrivain au pays de son exil vont dans le même sens. Milord Maréchal, pour renforcer la protection accordée par le Roi de Prusse lui avait fait obtenir des lettres de naturalité neuchâteloise (16 avril 1763). Elles lui ont peut-être permis de renoncer plus facilement à la bourgeoisie de Genève le 12 mai suivant!

On sait également que Rousseau fut reçu «communier» de Couvet. Cet honneur lui



fit grand plaisir: «Ainsi devenu de tout point Citoyen du pays, j'étois à l'abri de toute expulsion légale, même de la part du Prince.» (*Confessions*, in O.C., Pléiade, I, 621) Légalemment Rousseau était donc à l'abri, et il exulte de se sentir membre d'une nouvelle patrie. Mais la générosité covassonne cachait peut-être une pique à l'égard de la commune de Môtiers. L'honneur accordé par un village voisin le 1 janvier 1765 ne fit, en fin de compte que renforcer les rivalités de la population locale. On est encore très chatouilleux au Val-de-Travers!

Mais même en cette année 1765 où les passions s'exacerbent, Rousseau pourra jouir dès le printemps, et comme chaque année, des courses et des visites à ses amis. En hiver il se cantonne comme une marmotte, mais dès que viennent les beaux jours, il est infatigable. A Neuchâtel il va retrouver DuPeyrou; on s'occupera de la publication de ses œuvres. DuPeyrou l'entraîne vers sa propriété de Bellevue sur Cressier où Jean-Jacques trouvera «de la pervenche», la jolie fleur bleue qui d'un coup éveille le souvenir de la jeunesse heureuse auprès de Mme de Warens. Il montera voir l'éveil du printemps sur la montagne, à la métairie de Pierrenod. Redescendu vers le lac, il poussera jusqu'à l'île de St Pierre. Il rêvera l'épanouissement des fleurs jurassiennes dans les pâtures de la Ferrière en compagnie d'Abraham Gagnebin, le naturaliste qui, à son tour, rejoindra la «troupe herborisante» dans la région du Creux-du-Van. Mais ce ne sont plus que des moments privilégiés dans l'atmosphère toujours plus hostile que Rousseau sent autour de lui. Les événements de septembre mettent le comble à cette fièvre, et en dépit de la protection légale, les nerfs craquent... L'écrivain quitte Môtiers le 7 septembre pour ne plus revenir en terre neuchâteloise.

Rousseau n'a donc pas réussi son intégration à la vie villageoise. Différent par l'origine, par son costume, par ses relations, par son activité, par la situation ambiguë de son ménage, il a intéressé, passionné, inquiété ceux qui appartenaient vraiment à la région. Il n'est jamais facile de vivre en contact avec celui dont la renommée a fait un génie, ou un monstre. Môtiers était devenu un point de mire de l'Europe. Cela peut déranger. Il fallait prendre parti. Le rythme de vie de l'écrivain ne s'accordait certainement pas à celui du village, et on comprend qu'il préférât partir en promenade en passant par la grange de sa maison plutôt que d'affronter la curiosité de la Grand-Rue. Ce n'était pas qu'il manquât d'occupations; sa correspondance pendant les trois années de Môtiers remplit plus du tiers de la *Correspondance générale* dans l'édition de Th. Dufour. (Il en ira de même dans l'édition de la *Correspondance complète* de R.A. Leigh en cours de parution.) Et Rousseau devra se faire éditeur pour subsister; il dirigera depuis Môtiers la publication de son *Dictionnaire de musique*. En dépit de son désir de se confiner loin du monde, il ne pourra supporter en silence les attaques lancées contre lui. Il reprendra donc la plume pour sa propre défense. La *Lettre à Christophe de Beaumont*, sera suivie des *Lettres écrites de la Montagne*, et l'écrivain se trouvera à nouveau plongé dans les controverses dont il aurait aimé s'ex-

clure. Mais comment résister à son tempérament, quand l'injustice vous révolte et que les ennemis s'attaquent basement à votre personne afin d'éviter la discussion des idées. L'entreprise des *Confessions* date aussi de Môtiers, essai de défense de longue haleine et qui s'adresse à la postérité. Il ne pourra la mener à chef; mais il recommandera pendant l'exil d'Angleterre. On parle peu d'une autre tentative de défense fort originale que Jean-Jacques lança dès son arrivée à Môtiers. On sait que Maurice Quentin de La Tour avait exécuté un portrait de Rousseau au pastel en 1752. Cette œuvre avait été exposée au salon de 1753 avec un certain succès, dû en partie à la curiosité suscitée par son titre «J.-J. Rousseau, citoyen de Genève.»

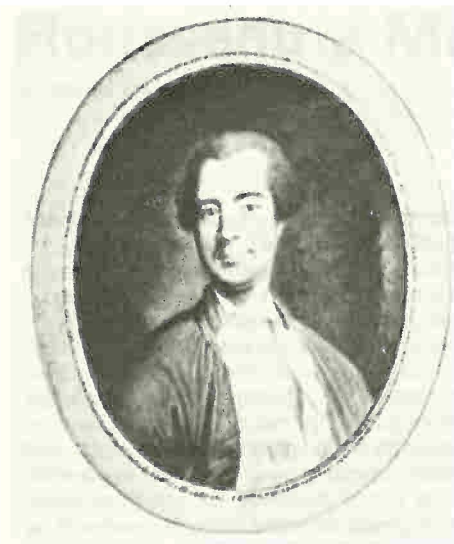
Rousseau avait pourtant toujours interdit à La Tour de faire graver ce portrait. Or dès son arrivée à Môtiers il change d'attitude et désire au contraire le faire reproduire et le lancer sur le marché. Ce n'est pas pour faire de l'argent; seuls les libraires en tirent profit. Mais Jean-Jacques veut rester en France en effigie, présent parmi ses détracteurs par son image. «Quand M. de La Tour a voulu faire graver mon portrait,» écrit-il à Madame de Luxembourg le 21 juillet 1762 (dix jours après son installation au Val-de-Travers), «je m'y suis opposé; j'y consens maintenant (...); pourvu qu'au lieu d'y mettre mon nom, l'on n'y mette que ma devise; ce sera désormais assez me nommer.» Sa devise, c'est l'adage latin *Vitam Impendere Vero*.

Cette décision provoqua immédiatement la production d'une iconographie que Rousseau ne pourra contrôler et qui décevra son initiateur, quand bien même elle témoigne d'une popularité sans exemple. Mais la ressemblance du portrait de La Tour ne s'y retrouve pas. Et c'est sur cette vérité du portrait que Rousseau croyait pouvoir fonder sa défense muette. Cette image parfaite d'un homme à la physionomie ouverte et paisible, Rousseau ne l'a jamais vue que dans le pastel de La Tour; toutes les autres tentatives finissent par sembler faire partie de la machination infernale dont il se sentait la victime. «M. de La Tour est le seul qui m'ait peint ressemblant (...) je préférerais toujours la moindre esquisse de sa main aux plus parfaits chefs-d'œuvre d'un autre, parce que je fais encore plus de cas de sa probité que de son talent.» (A Rey, 26 juillet 1770) Dans les *Dialogues*, Rousseau qui discute le problème de son identité s'explique. «Vous vous trompez; c'est au contraire votre Jean-Jacques qui est cet homme nouveau. Le mien est l'ancien, celui que je m'étois figuré avant que vous m'eussiez parlé de lui, celui que tout le monde voyait en lui avant qu'il eut fait des livres, c'est-à-dire à l'âge de quarante ans» (l'âge de Rousseau dans le pastel de La Tour précisément). (*Dialogues*, in O.C., I, 774-5) A quarante ans la vie heureuse est morte, l'homme est devenu célèbre, et les tentatives de ressusciter le passé sont vaines. Les Montagnons, eux aussi, ont sombré dans la idéalisation du passé. Jean-Jacques ne pouvait plus que repartir vers un rêve nouveau. Chemin de l'exil une fois de plus; une fois encore sa hâte est extrême: une fuite. Peut-être moins qu'il n'y paraît. Depuis qu'il a accompagné DuPeyrou vers Cressier, Bellevue et Bienne, Jean-Jacques a aperçu l'île de St Pierre au centre du lac

de Bienne. Ce coup d'oeil n'a-t-il pas ranimé la mémoire de ses vingt ans? En 1731, revenant de Soleure à Neuchâtel, il avait déjà longé «ce beau bassin d'une forme presque ronde (qui) enferme dans son milieu deux petites îles, l'une habitée et cultivée d'environ demi-lieu de tour; l'autre plus petite, déserte et en friche.» Ce paysage attire Rousseau dès l'automne de 1764; il s'y rend probablement au printemps de l'année 65; il est certain qu'il y a séjourné une dizaine de jours au mois de juillet. Aussi peut-on se demander si la lapidation de septembre ne prend pas des dimensions si vastes dans l'imagination du fugitif que parce qu'il lui faut un prétexte solide pour gagner un nouvel asile qui l'a séduit irrésistiblement. Ne cherche-t-il pas depuis longtemps un endroit où il puisse se «circonscrire», se nicher à l'abri; un lieu qui ne soit pas trop vaste, qui soit isolé, qui joigne au plaisir d'une société restreinte les richesses et les beautés de la nature. La Val-de-Travers enfermé entre ses hautes montagnes dont on ne peut sortir qu'à travers des gorges ou en se hissant sur les hauteurs était déjà une sorte d'île en creux. Jean-Jacques avait été tenté de s'y isoler encore davantage en s'installant dans une «prise», une de ces fermes éparées aux lisières des forêts. L'une, en particulier, lui faisait envie, «exposée au midi, sur une terrasse naturelle, dans la plus admirable position que j'aie jamais vue, et dont le difficile accès m'eût rendu l'habitation très comode.» (Au Maréchal de Luxembourg, 28 janvier 1763) Seul le caractère du propriétaire l'empêcha de troquer «l'asile offert par l'amitié» de Mme Boy de la Tour contre cet îlot dominant la vallée. L'herborisation à la Robeila, évoquée dans la «Septième Promenade» produit la même impression de l'espace idéal où l'homme se sent protégé au sein de la nature. «Je me comparais à ces grands voyageurs qui découvrent une île déserte.» L'idée de l'île, du «refuge ignoré de tout l'univers où les persécuteurs ne me déterraient pas» est liée au souvenir dans les *Rêveries*, mais s'exprime déjà dans les *Confessions*, presque contemporaines de l'événement.

«Il me sembloit que dans cette île je serois plus séparé des hommes, plus à l'abri de leurs outrages, plus oublié d'eux, plus livré, en un mot, aux douceurs du désœuvrement et de la vie contemplative.» (O.C., Pléiade, I, 638) On le voit l'intention longuement mûrie ne manquait que d'un prétexte pour justifier sa réalisation.

Une fois de plus Jean-Jacques s'était donc créé un rêve de retraite heureuse possible pour résister à la méchanceté des hommes. Il s'y rendit avec un nouvel espoir de réinventer les conditions de la bonté originelle. Une fois de plus le séjour sembla remplir ses promesses, et les pages des *Confessions*, comme la «Cinquième Promenade» des *Rêveries* nous ont laissé de véritables poèmes en prose célébrant la beauté du paysage et la douceur de la vie champêtre qui s'y déroule. Jusqu'où Jean-Jacques se faisait-il illusion à lui-même en espérant que Leurs Excellences, qui l'avaient éloigné d'Yverdon, allaient le tolérer dans un domaine qui appartenait à l'hôpital des bourgeois de la ville de Berne! Est-ce vraiment parce qu'il pensait avoir devant lui un éternité de bonheur qu'il renonça à s'installer comme il avait fait à Môtiers?



P. A. DuPeyrou.

«Je commençai par ne faire aucun arrangement. Transporté là brusquement seul et nu, j'y fis venir successivement ma Gouvernante, mes livres et mon petit équipage dont j'eus le plaisir de ne rien déballer, laissant mes caisses et mes malles comme elles étoient arrivées et vivant dans l'habitation où je comptois achever mes jours comme dans une auberge dont j'aurois dû partir le lendemain.» («Cinquième Promenade», in O.C., Pléiade, I, 1042) Cet avenu ne laisse-t-il pas percer la volonté de Rousseau de s'offrir le luxe de réaliser une chimère, de vivre un moment son rêve de bonheur comme pour l'éternité, d'ouvrir une parenthèse pendant laquelle il se laisserait prendre au jeu du paradis terrestre. Et là Jean-Jacques a réussi pour un temps à vivre l'idéal de la vie champêtre dont les générations n'ont pas encore secoué l'envoûtement. Après l'enfer des disputes de Môtiers, il instaure l'île de St Pierre en jardin d'Eden où il se sent «transporté là seul et nu,» nouvel Adam d'un univers circonscrit où l'on peut «vivre sans gêne dans un loisir éternel.» (O.C., I, 640) Loisir, mais non pas fainéantise! Jean-Jacques meuble ses journées uniquement d'occupations plaisantes, celles qui lui permettent de se perdre dans le rêve. «J'aime (...) mieux rêver éveillé qu'en songe.» (ibid.) Il veut être comme un enfant sans cesse en mouvement pour faire des riens, changeant d'idée au gré de son imagination vagabonde, et des besoins de l'humeur. Il y aura la botanique, bien sûr, ce trésor inaliénable amassé au Val-de-Travers. La navigation sur les eaux du lac où il est si bon de se laisser bercer et dériver en admirant les paysages des rives entre ciel et eau, toujours divers selon le lent passage des ombres et des lumières. Ce sont des instants qui suscitent «ces élévations de cœur qui n'imposent point la fatigue de penser.» Ces élans intérieurs raniment l'espoir de Jean-Jacques et sa confiance dans la bonté naturelle. Les occupations utiles sont aussi des jeux lorsqu'elles ne sont pas imposées par l'organisation d'une société corrompue: installer une colonie de lapins dans la petite île déserte; aider à l'occasion à la récolte des fruits; participer activement au bonheur des habitants de

l'île par la gaieté et la musique. L'illusion du paradis retrouvé et du temps aboli fut telle que l'ordre de sortir de l'île laissa Rousseau incrédule. «Je crus rêver en le lisant». Il avait précédé l'ordre de Berne en quittant Yverdon. Il était parti de Môtiers alors que les lettres de naturalité et le titre de «communier» le mettaient à l'arbitraire de toute expulsion légale. Chaque fois il avait tourné ses pas vers ce qu'il imaginait un asile définitif; pour retomber, l'espoir trahi. Cette fois Jean-Jacques est pris de vitesse et ne veut pas renoncer à son rêve réalisé. Il hésite. Il est désarmé comme jamais. Rien ne le préparait à ce coup, ou plutôt, il avait volontairement résolu de nier l'éventualité de voir le rêve s'interrompre. «Où aller? Que devenir à l'entrée de l'hiver sans but, sans préparatif, sans conducteur, sans voiture?» Le désarroi est sincère en dépit des malles encore prêtes. Une hésitation encore: s'arrêter à Bienne? Mais non, le voisinage bernois est trop proche. Mais il semble que Jean-Jacques s'accroche à la région jurassienne de toutes ses forces, espérant trouver dans nos paysages romantiques de montagnes et de lacs des prisons volontaires où il pourrait circonscrire son existence dans les limites d'une vie à sa mesure.

Au prologue relativement heureux du mois passé à Yverdon font pendant les quelques semaines du séjour à l'île de St Pierre. Entre les deux, Rousseau a marqué la vie neuchâteloise du XVIII^{ème} siècle pendant plus de trois ans où il a vainement tenté de s'intégrer à la population des villages de nos vallées jurassiennes, mais où il a glané des amis fidèles, qualité qu'il reconnaissait aux gens du lieu. «Ceux qu'ils servent une fois ils les servent bien. Ils sont fidèles à leurs promesses, et n'abandonnent pas aisément leurs protégés.» (Au Maréchal de Luxembourg, 20 janvier 1763) Les Deluze, les Boy de la Tour, les

d'Ivernois, Pierre-Alexandre DuPeyrou témoignent de la justesse de ces sentiments. Et il faut compter au bilan positif de ces années troublées la découverte de la botanique qui a donné à son existence un tour nouveau quels qu'en fussent les déboires. «Toutes mes courses de botanique, les diverses impressions du local des objets qui m'ont frappé, les idées qu'il m'a fait naître, les incidents qui s'y sont mêlés tout cela m'a laissé des impressions qui se renouvellent par l'aspect des plantes herboriées dans ces mêmes lieux. Je ne reverrai plus ces beaux paysages, ces forêts, ces lacs, ces bosquets, ces rochers, ces montagnes, dont l'aspect a toujours touché mon cœur: mais maintenant que je ne peux plus courir ces heureuses contrées, je n'ai qu'à ouvrir mon herbier et bientôt il m'y transporte. Les fragments des plantes que j'y ai cueillies suffisent pour me rappeler tout ce magnifique spectacle. Cet herbier est pour moi un journal d'herborisations qui me les fait recommencer avec un nouveau charme et produit l'effet d'une optique qui les peindrait derechef à mes yeux.» («Septième Promenade», in O. C., I, 1073).

L'évocation du paysage dans ces quelques lignes ramène inévitablement au séjour de Rousseau dans notre pays de 1762 à 1765. Cette énumération rappelle celles qu'il donne au début des deux grandes lettres au Maréchal de Luxembourg, et le lien avec la botanique confirme la parenté. Le ton du passage trahit une sincère nostalgie pour ce pays où en trois endroits fort rapprochés il a tenté d'accrocher désespérément son rêve de bonheur. Ce qu'il en dit douze ans plus tard permet de penser sans forcer l'interprétation qu'aux persécutions se sont bel et bien mêlées des heures d'intense plaisir dont le souvenir n'était pas indifférent à l'auteur des **Confessions**.

Neuchâtel, maggio 1978

Manoscritto delle **Confessioni**, redazione di Môtiers.

